

## Nogaro et territoire de sa communauté de communes - Programme des Journées du patrimoine

Un programme riche et varié



Nogaro et territoire de sa communauté de communes - Programme des Journées du patrimoine

Le territoire de la Communauté de communes du Bas-Armagnac offre un programme très riche à l'occasion des Journées du patrimoine des samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017.

**Bétous** : Palmeraie du Sarthou -16 et 17 septembre de 10 à 19 heures - « Les jeunes à la découverte du patrimoine végétal » :

- jardin exotique, parc environnemental,
- bassin à lotus et nénuphars, bassin à tortues,
- orchidées sauvages,
- la ferme de pépé, une authentique ferme gasconne du XVIIe siècle avec basse-cour.

Adultes : 6 euros et offre spéciale Journées du patrimoine : gratuit pour les moins de 18 ans.

**Espas** : visite guidée du château les 16 et 17 septembre de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 (gratuit) : forteresse militaire en briques assurant la protection des habitants du castelnau d'Espas, fondée par le comte d'Armagnac Bertrand VI, conservée dans son état médiéval.

**Nogaro** : église collégiale Saint-Nicolas (XIe siècle) :

- visite commentée les 16 et 17 septembre de 14 à 18 heures,
- le 15 septembre à 20 h 30, concert d'ouverture des 34es Journées européennes du patrimoine avec le chœur de chambre Excelsis.

**Perchède** : au château de Pesquidoux :

- vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures, visite libre du château,
- projection en boucle d'un documentaire (20 min) de 1943 « Gens et coutumes d'Armagnac » sur la population locale (mariage, rondo etc.), qui a reçu une mention au Festival de Venise en 1947,
- film (1 min 30) d'une course landaise tourné en 1938 à Rion-des-Landes, projeté en 1939 aux Jeux Internationaux de New York,

- exposition photo sur la Guerre de 14-18 ; visite du lavoir et de la chapelle.

**À Perchède à l'étang du Pesquè** : le 16 septembre à 19 heures, concert sur l'eau avec le Piano du Lac, vin d'honneur et repas de grillades (10 euros).

**Saint-Martin-d'Armagnac** : visite libre des églises de Saint-Martin et du Castagnet le 17 de 14 à 18 heures (l'église de Mauriet est visible uniquement de l'extérieur).

**Sainte-Christie-d'Armagnac** : visite du Castet le 16 de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures et le 17 de 10 à 12 heures avec un guide de l'Association des amis du Castet (buvette).

**Toujouse** : au musée du paysan gascon le 16 septembre :

- randonnée à 9 heures, repas champêtre à 12 heures, animé par Lous Pecs Cantaires,
- visite libre du Musée de 14 h 30 à 17 h 30,
- animations (torchis, forge etc.) de 14 à 19 heures,
- vers 17 heures arrivée du troupeau de la Route de la Transhumance,
- apéritif est offert par les vins Côtes de Gasconne au musée,
- tirage de la bourriche,
- 20 h 30 : repas animé par Iberroko Kantarria.

N.B. L'image du haut de page représente le château d'Espas.